



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2018

La DGALN vous propose l'action de formation n°18-250

Découvrir, utiliser et diffuser le Référentiel européen des villes et territoires durables (RFSC)

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?
27 MARS 2018
date limite d'inscription
5 mars 2018 (auprès du CVRH)

OÙ ?
CVRH de Mâcon
1 rue Georges Lecomte
71000 MACON

vos contacts à la DGALN

- maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
- chef(fe) de projet : Delphine GAUDART
Tél. : 01 40 81 38 84
Delphine.GAUDART@developpement-durable.gouv.fr
DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet :
Chantal BARBIER - 03 85 21 17 38
chantal.barbier@developpement-durable.gouv.fr
assistant(e) de formation :
Julie DELCAMPE - 03 85 21 17 56
inscriptions.cvrh-macon.cmvrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

A l'issue de cette formation les stagiaires devront être capables de :

- maîtriser l'ensemble des fonctionnalités du RFSC (connaître ses enjeux stratégiques et maîtriser l'ensemble des outils d'évaluation et de mise en réseau) et savoir manipuler l'outil en l'appliquant à des projets d'urbanisme ou de développement durable.

- présenter eux-mêmes le référentiel et accompagner les collectivités souhaitant l'utiliser en s'appuyant sur la valise pédagogique qui sera proposée par les formateurs.

le public concerné – les pré-requis

- Collectivités et partenaires (élus, agents des services techniques des collectivités, chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs, Cerema, agences d'urbanisme, CAUE, aménageurs, réseau des intervenants du CNFPT...)

- Services de l'État : DREAL et DDT (référents EcoQuartier/EcoCité, chargés de mission développement durable, référents revitalisation centres-bourgs, transition énergétique...)

Pré-requis nécessaires :

- Les candidats stagiaires devront justifier de compétences initiales en matière d'urbanisme et de développement durable : enjeux stratégiques intégrés à différentes échelles du territoire et des outils en vigueur (Agenda 21, grille Label EcoQuartier, SCOT Grenelle, PLUi ...)

CONTEXTE

Le bureau de l'aménagement opérationnel durable (AD4) est en charge des affaires européennes sur le développement urbain durable. A ce titre, il est amené à piloter l'initiative de production et d'animation du référentiel européen des villes et territoires durables: « Reference Framework for Sustainable Cities » (RFSC) sous couvert d'une mission confiée à la France en 2009 par les États membres de l'Union européenne. Ce référentiel commun existe sous la forme d'un site internet à disposition des collectivités européennes (www.rfsc.eu).

Le Référentiel européen des villes et territoires durables a été conçu pour aider les collectivités à construire leur stratégie dans une approche globale et à évaluer la mise en cohérence des politiques portées. Elaboré comme une plateforme Internet, ce référentiel propose un ensemble d'outils d'auto évaluation destinés à visualiser l'approche intégrée d'un projet (SCOT, Agenda 21, ...) ou d'une stratégie. Cette interface permet non seulement de structurer les questionnements mais également de favoriser la transversalité entre services et le dialogue entre les partenaires. Il propose par ailleurs un espace d'échanges dédié aux utilisateurs pour faire connaître et partager leurs expériences à l'échelle européenne. La version actuelle du RFSC a été lancée au mois d'avril 2016, date à laquelle a débuté la campagne de diffusion de l'outil auprès des collectivités et de leurs partenaires à

l'échelle européenne, en partenariat avec le Conseil des Communes et Régions d'Europe. Cette campagne est fortement axée sur un programme d'actions de sensibilisation et de formation qui permettra **la constitution d'un vivier d'utilisateurs, de diffuseurs et de formateurs**.

Une mise en cohérence entre la démarche d'évaluation des EcoQuartiers et le RFSC permettra aux collectivités labellisées non seulement d'enrichir leurs travaux, mais aussi de valoriser leurs projets et stratégies d'aménagement durable à l'échelle européenne.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se tiendra sur une journée qui alternera séquences théoriques et ateliers de manière dynamique et propice aux échanges.

Les participants à la formation devront apporter un projet d'aménagement ou une stratégie de développement durable (achevé(e) ou en cours) de leur territoire pour les travaux pratiques (descriptif assez détaillé).

Intervenante :

Aurore CAMBIEN - CEREMA/DtecTV/URB/PACT

JOUR 1

Accueil - Tour de table des participants - Présentation de la formation

Séquence 1 : Présentation du référentiel européen des villes et territoires durables

Présentation détaillée de l'ensemble des fonctionnalités du site

Présentation d'exemples d'utilisation

Lien avec d'autres démarches : EcoQuartier, ISO, ODD, etc.

Historique/contexte/gouvernance/partenaires du référentiel

Séquence 2 : Prise en main du Référentiel par les participants

Tour de table des participants : questions éventuelles + présentation des projets apportés + leur niveau de connaissance et/ou de pratique de l'évaluation

Utilisation du RSFC (Création d'un compte, création d'un projet, utilisation des outils d'évaluation)

Restitution et temps d'échange

Séquence 3 : Sensibiliser et communiquer sur le RFSC

Identifier et communiquer sur les bénéfices à tirer de l'utilisation du RFSC

Sensibiliser et accompagner différents publics à l'utilisation du référentiel (élus, techniciens, AMO DD, etc) à l'aide du Kit Formation.

Séquence 4 : présentation du kit de formation / valise pédagogique

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2018 - Action n° 18-250

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

par courriel : inscriptions.cvrh-macon.cmvrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : Découvrir, utiliser et diffuser le Référentiel européen des villes et territoires durables (RFSC)

CVRH concerné : **MACON**
Chef(fe) de projet : Chantal BARBIER
Assistant(e) : Julie DELCAMPE
Dates de la formation : **27 MARS 2018**
Date limite d'inscription : 05 mars 2018

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service